







Avec une fonction située au coeur de la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD), le délégué à la protection des données (DPO) conseille et accompagne les organismes qui le désignent dans leur conformité.



Devenir délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données est au cœur du nouveau règlement européen, qui constitue le cadre juridique applicable depuis mai 2018 dans toute l'Union européenne.

> Comment devenir délégué?

Désigner un délégué à la protection des données (DPO) ou modifier une désignation

Avant de désigner en ligne votre délégué à la protection des données, vérifiez qu'il dispose du statut, des compétences et des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions.

> Vérifiez et désignez

DPO: par où commencer?

Vous venez d'être désigné délégué à la protection des données. Quelles devront être vos premières actions? Par où commencer?

> Quelles actions?

S'informer sur le RGPD

La CNIL organise une journée d'information sur le RGPD, à destination des futurs délégués à la protection des données (DPO) ou tout professionnel en charge de la protection des données au sein de son organisme.

> S'inscrire aux ateliers

Certification des compétences des **DPO**

> Consultez les certifications

Les articles associés les plus consultés



SE PRÉPARER À UN BREXIT **SANS ACCORD: QUELLES QUESTIONS? QUELS CONSEILS DE LA CNIL?** 10 septembre 2019

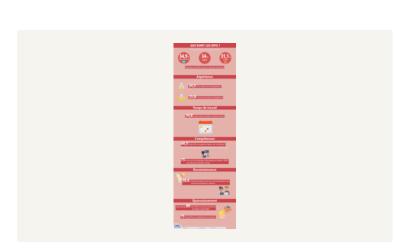


1 AN DE RGPD: UNE PRISE DE **CONSCIENCE INÉDITE** 23 mai 2019



RGPD: QUEL BILAN 6 MOIS APRÈS SON ENTRÉE EN APPLICATION? 23 novembre 2018

Documents associés



AFFICHE

Infographie - Qui sont les DPO



LIGNES DIRECTRICES DU CEPD

Lignes directrices du G29 sur le délégué à la protection des données - DPO



GUIDELINES

Guidelines on Data Protection Officers - DPO

Mots clés

#Délégué à la protection des données

Abonnez-vous à la lettre d'information

nom@exemple.fr

S'INSCRIRE À LA LETTRE D'INFORMATION

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de la CNIL. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré dans la newsletter. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits

CNIL.

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés



MÉDIATHÈQUE **GLOSSAIRE LEXIQUE FR-EN BESOIN D'AIDE PRESSE** FR EN **GESTION DES COOKIES**

MA CONFORMITÉ AU RGPD Comprendre le RGPD

Passer à l'action Les outils de la conformité Services en ligne Le contrôle de la CNIL

TECHNOLOGIES

Biométrie Cookies et autres traceurs Cybersécurité Vidéosurveillance -Vidéoprotection Intelligence artificielle Objets connectés Anonymisation de données Blockchain Civic tech

Guide RGPD du développeur

TEXTES OFFICIELS

Le cadre européen Le cadre national Les décisions de la CNIL Le RGPD en dataviz

THÉMATIQUES

Banque-Assurance

Collectivités territoriales Commerce - Marketing Coronavirus (COVID-19) Innovation Logement Open data Santé Social TPE-PME Travail Services publics Vie politique et citoyenne

LA CNIL Missions Fonctionnement En Europe & dans le monde Retour sur l'histoire de la CNIL Interrégulation et partenariats Recrutement Marchés publics

Open CNIL

> BESOIN D'AIDE MENTIONS LÉGALES | DONNÉES PERSONNELLES | INFORMATIONS PUBLIQUES | RECRUTEMENT | FLUX RSS | MON COMPTE | CONTACT